



Halte au rouleau compresseur antisocial ! Retrait des Ordonnances Loi TRAVAIL

NON, s'attaquer au Code du travail ne fera pas baisser le chômage de masse.

Le Code du travail est fait pour protéger tous les salariés et c'est le contrepois indispensable à la subordination du salarié envers l'employeur.

L'objectif du gouvernement est clair : FLEXIBILISER le marché du travail au nom de la politique libérale qu'il affiche ! D'ailleurs, il n'y a qu'à voir les représentants du patronat se réjouir du contenu des ordonnances pour comprendre ! Et craindre la suite...

Les ordonnances Macron continuent la destruction du Code du Travail et des droits sociaux entamée depuis plus de 20 ans comme récemment par les lois EL KHOMRI et MACRON, REBSAMEN.

Citons, notamment :

La Précarité à la une avec :

- **L'extension des CDI de chantiers** : l'AFPA a déjà subi ce statut précaire à AFPA Transitions. Qu'en sera-t-il pour les formateurs-trices, les assistant-e-s techniques, par exemple, qui pourraient être embauché-e-s sur la durée du chantier de l'appel d'offres du Conseil régional ou de Pôle Emploi ?
- **La dérégulation du licenciement** : sans mise en œuvre de Plan de Sauvegarde des Emplois (PSE). Par exemple, le nouveau Conseil d'Administration, dominé par les représentants de l'Etat, pourrait imposer de telles décisions, sans aucune compensation pour les salariés concernés.

La fusion des instances représentatives du personnel avec :

- **La suppression des CHSCT** : Qu'en penser lorsqu'à l'AFPA, l'expertise ISAST a révélé des troubles psycho-sociaux avérés que la direction refuse de prendre en compte ?
- **La fusion des Délégués du Personnel, des CE/CRE et des CHSCT en un Comité Social et Economique unique** : Qu'en sera-t-il pour les prochaines élections professionnelles de l'AFPA que la direction n'annonce pas avant 2018, au mieux ?

Ces dispositions ne sont que les premières attaques de ce gouvernement pour supprimer les droits **actuels (des salariés) mais également ceux des futurs jeunes salariés**. Après cette casse du Code du Travail se profilent la casse de la Sécurité Sociale et la remise en cause des droits collectifs en matière d'assurance chômage et de retraite.



Le gouvernement ne s'arrêtera pas là : la réforme de la Formation Professionnelle va suivre !

**POUR LA SAUVEGARDE DE NOS EMPLOIS
POUR LA FIN DE L'AUSTERITE ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES
POUR DES EMPLOIS SOUS CONTRATS CDI
POUR DEFENDRE L'AFPA**

Les syndicats CGT, FO et SUD de l'AFPA appellent tous les salariés à se mettre en grève et rejoindre les manifestations.

Tous en grève et aux manifs le 12 septembre 2017